République Française
VILLE DE TOULON
Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction Affaires Générales et Démarches Transversales
Service Affaires Générales
Pôle Assemblées
Tel. 04.94.36.89.25
assemblee@mairie-toulon.fr

CONSEIL MUNICIPAL

DU

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2026

ORDRE DU JOUR

DECISIONS **2**
Transition écologique **5**
Intervention de Madame Le Maire **6**
Finances **7**
Urbanisme **8**
Patrimoine Foncier **8**
Police Municipale (dont Emplacements) **9**
Sécurité Civile **9**
Marchés et Affaires Juridiques **9**
Protection du littoral **10**
Enfance, famille **11**
Politiques éducatives **12**
Elections, Recensement, Citoyenneté **13**
Aménagement du territoire & PLUi **14**
Bâtiments communaux & cimetières **15**
Relations avec les grands clubs **16**
Projets sportifs du territoire **16**
Ressources Humaines et dialogue social **17**
Politique du logement **18**
Liens intergénérationnels, seniors et parentalité **19**
Vie étudiante **20**
Conseils de secteur **21**

DECISIONS

COMPTE RENDU

Compte rendu des diverses décisions prises par Madame le Maire de Toulon, dans le cadre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales : règlements des frais et honoraires, assurances, ester en Justice, louage de choses, concessions funéraires et conclusion de marchés publics pour le mois de novembre 2026, en application de la délibération du Conseil Municipal du 10 avril 2026, enregistrée sous le numéro 2026/7/S.

DECISIONS DE PAIEMENT : Frais d'actes et de contentieux

2026/122 : Paiement de la somme de 160,12 € TTC, à la SELARL HUISSIERS MED Jean-Luc GIORDANO et Ludovic GONGORA et Arnaud ALAVOINE et Iscia AMSELLEM, Commissaires de Justice Associés, au titre de ses frais et honoraires d'établissement délivrance de « Commandement de payer les loyers visant la clause résolutoire » -SDC LE CORALINE-Syndic SARL CAB'IMMO/ Commune de Toulon- Facture n°26-15389 du 29 septembre 2026

2026/124 : Paiement de la somme de 45,23 € TTC, à la SCP Bernard BABAU et Carole CHAMBON, Commissaires de Justice Associés, au titre de ses frais et honoraires de signification de mise en demeure avec sommation de restitution des garages communaux n° 86 et 248, parking de l'Equerre à l'encontre de la Société 9 ASTOUR (RCS 953 602 281) – Facture n° 112592 du 14 Octobre 2026

LOUAGE DE CHOSE :

2026/077 :DE CONCLURE avec l'association « Break Evil Vibes », dont le siège social est sis à Toulon (Var) 1199, Chemin de la Bosquette, une convention portant mise à disposition à titre précaire et révocable d'un Immeuble communal situé à Toulon (Var) 102, Avenue Commandant Jules Hamel. Cette mise à disposition est consentie à titre précaire et révocable pour la durée d'un an, du 16 juillet 2026 au 15 juillet 2027.
Cette convention pourrait éventuellement être renouvelée une fois, pour une année seulement. Une redevance annuelle d'un montant de 3000€ sera demandée à l'association.
Le preneur prendra en charge tous les frais de fonctionnement liés à son occupation des lieux (électricité, chauffage, eau, téléphone)

2026/110 : **DE CONCLURE** avec La Société RD TPM (Réseau Mistral), SASU immatriculée au RCS TOULON sous le N° 949 156 400, dont le siège social est situé à TOULON (83100) Dépôt de Brunet, Rue Octave VIRGILY, représentée par son Directeur, Monsieur Romain de MONTBEL, une convention portant mise à disposition à titre précaire et révocable d'un bureau situé dans chaque structure suivante : Mairie de Quartier du Mourillon, située à TOULON (VAR) 5 rue Castel, Mairie de Quartier de Saint-Jean du Var, située à TOULON (VAR) 433, Boulevard Maréchal Joffre, Mairie de Quartier du Pont-du-Las, située à TOULON (VAR) 447 Avenue du 15ème Corps.
Cette mise à disposition est consentie à titre précaire et révocable pour une durée de 1 an, soit du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

A la fin de cette période d'expérimentation, l'impact et la pertinence du maintien de cette permanence seront évalués par les parties.
En fonction de ladite évaluation, une nouvelle convention pourra être établie avec le Réseau Mistral.
En considération du but poursuivi par le Preneur, la Ville lui consent une mise à disposition gratuite, aussi bien en termes de redevance que de frais de fonctionnement.

2026/114 :DE CONCLURE avec la SAS « La cave de la mairie », dont le siège social est à TOULON (VAR) 5, Rue Henri Seillon, immatriculée au RCS de TOULON sous le numéro 891 203 838, un bail dérogatoire au statut des baux commerciaux portant sur des locaux situés à TOULON (VAR) 2, Rue de la Visitation, et ce**,** en vue d'exercer l'activité de « cave à vins, commerce de détail de boissons en magasin spécialisé (vins, champagne, spiritueux) », à l'exclusion de toute autre activité, même connexe ou complémentaire.
Cette mise à disposition est consentie du 1er octobre 2026 au 31 août 2028, moyennant un loyer mensuel de 1500 euros, et le versement d'un dépôt de garantie d'un mois de loyer.
Le preneur supportera l'ensemble des impôts, taxes et contributions, ainsi que les charges de copropriété afférente aux locaux mis à disposition.
Le Preneur s'engage à devenir titulaire des divers contrats d'abonnement (électricité, eau...)

2026/119 :DE CONCLURE avec la Société FUNECAP SUD EST, S.A.S. immatriculée au RCS TOULON sous le n°302 077 169, dont le siège social est à CUERS (83390) Rue du Souvenir Français, Quartier Saint ROCH, Représentée Monsieur Gregory LECOUTEUX agissant en qualité de Directeur Exécutif, une convention d'occupation temporaire portant sur le double kiosque N°4 situé à TOULON (VAR) Place du Souvenir Français, et ce, en vue d'exercer l'activité de « Magasin de fleurs fraiches ».
Cette mise à disposition est consentie du 6 octobre 2026 au 5 octobre 2030, moyennement une redevance annuelle de 1912 euros (part fixe), ainsi qu'un pourcentage de son chiffre d'affaires annuel lié à l'activité dudit kiosque, soit 1.2% (part variable).

2026/120 :DE CONCLURE avec la Société FUNECAP SUD EST, S.A.S. immatriculée au RCS TOULON sous le n° 302 077 169, dont le siège social est à CUERS (83390) Rue du Souvenir Français, Quartier Saint ROCH, représentée Monsieur Gregory LECOUTEUX agissant en qualité de Directeur Exécutif, une convention d'occupation temporaire portant sur le double kiosque N°1 situé à TOULON (VAR) Place du Souvenir Français, et ce, en vue d'exercer l'activité de « Pompes funèbres et marbrerie ».

2026/121 :DE CONCLURE avec la SAS « Bistrasia », dont le siège social est situé à TOULON (83000), 14, allée Amiral Courbet, une convention portant mise à disposition à titre précaire et révocable d'un local d'une superficie de 26 m², situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à TOULON (VAR) 23, rue Charles Poncy, figurant au cadastre section CN numéro 0294 et constituant le lot n° 8 de l'état descriptif de division du 30 septembre 1994.
Cette mise à disposition est consentie à titre précaire et révocable du 15 octobre 2026 au 14 octobre 2027, pour une durée d'un an, non renouvelable.
Le local devra être utilisé exclusivement à des fins de stockage de matériel non dangereux, toute autre utilisation est prohibée.
Une redevance annuelle de 2 400 € sera demandée au Preneur, payable mensuellement, soit 200 € par mois.
Le local étant mis à disposition à l'état brut, sans installation électrique ni plomberie, aucun forfait de frais de fonctionnement ne sera demandé.
Le Preneur pourra toutefois être appelé à s'acquitter, sur simple demande de la Ville, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), calculée en fonction de la superficie occupée, ainsi que des charges locatives relatives à la copropriété. »

Cette mise à disposition est consentie du 6 octobre 2026 au 5 Octobre 2030, moyennant une redevance annuelle de 1912 euros (part fixe), ainsi qu'un pourcentage de son chiffre d'affaires annuel lié à l'activité dudit kiosque, soit 1,2 % (part variable).
Le Preneur prendra en charge tous les frais de fonctionnement liés à son occupation des lieux (électricité, chauffage, eau, téléphone, etc…), et s'engage à prendre les compteurs à son nom.
Le Preneur s'acquittera de tous les impôts et taxes relatifs aux éléments et espaces mis à disposition, y compris les impôts fonciers et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

2026/123 : DE CONCLURE avec l'association « Seniors Dynamiques Toulon Est », dont le siège social sis à TOULON (83000) 237, boulevard de la Martille, une convention portant mise à disposition à titre précaire et révocable d'un local communal dans l'immeuble situé à TOULON (VAR) 1624, Vieux Chemin de Sainte-Musse, dénommé "Maison des Services publics". Cette mise à disposition est consentie à titre précaire et révocable pour la durée d'un an, à compter du 1er septembre 2026 et se renouvellera par tacite reconduction d'année en année, sans pouvoir excéder 6 ans. Une redevance d'un montant annuel de 17.06 € sera demandée à l'association. Les compteurs n'étant pas individualisables, un forfait pour frais de fonctionnement sera appelé, d'un montant de 96.09 € annuel. Ce forfait est susceptible d'évoluer en fonction du coût des fluides.

2026/125 : DE CONCLURE avec le SITTOMAT une convention portant mise à disposition à titre précaire et révocable d'une emprise de 160 m² située sur la parcelle cadastrée section DM numéro 469, comprenant une partie bétonnée et une partie recouverte d'enrobé.
Cette mise à disposition est consentie pour une durée de trois mois à compter du 14 octobre 2026, et sera non renouvelable.
L'emprise devra être utilisée exclusivement pour le stockage provisoire des colonnes de collecte des textiles usagés, dans l'attente de leur vente par le liquidateur judiciaire.
Une redevance mensuelle de 200 euros sera demandée au preneur.

COMMANDE PUBLIQUE :

2026/05 – Information concernant la conclusion des marchés publics.

CIMETIERES :

2026/03– Information concernant l'attribution de concessions funéraires.

POLICE MUNICIPALE :

2026/004/PM - Adjonction de tarifs aux "Tarifs applicables aux droits de places, aux occupations du domaine public et aux droits de voiries au titre de l'année 2026" (délibération du CM du 19/12/2025 enregistrée sous le n 2025/340/S)

RAPPORTEUR

Madame Camille SZTEJNHORN, 22ème Adjoint au Maire

Transition écologique

22.1.01 DADVilDur003	Présentation du rapport 2026 sur la situation de la Ville de Toulon en matière de développement durable

RAPPORTEUR

Madame le Maire

Intervention de Madame Le Maire

00.0.01 DGSDA007	Désignation des représentants de la Ville au sein de l'association France Urbaine
00.0.02 DGSDA009	Désignation des membres des commissions municipales - Modification de la délibération n°2026/40/S du 22 mai 2026
00.0.03 DGSDA008	Avis du Conseil Municipal sur le pacte de gouvernance entre la Métropole et ses communes membres

RAPPORTEUR

Monsieur Julien ORLANDINI, 1er Adjoint au Maire

Finances

01.2.01 **DFCGbudg032**	Débat d'orientations budgétaires - Exercice 2027
01.2.02 **DFCGbudg035**	Adoption de la décision modificative n°2 du Budget principal 2026
01.2.03 **DFCGcdg034**	Transmission du Rapport Annuel 2025 et du Budget Supplémentaire 2026 du Crédit Municipal de Toulon
01.2.04 **DFCGfin030**	Demande de soutien financier auprès de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la mise en œuvre du programme "Initiative Multisectorielle pour la Prévention de l'Obésité et l'Action Collaborative dans les Territoires (IMPACT)" au titre des années 2026 et 2027
01.2.05 **DFCGfin029**	Demande de soutien auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les études et travaux de restauration de la Cathédrale Notre-Dame-de-la-Seds (monument historique)
01.2.06	Vente aux enchères en ligne de matériel municipal réformé

RAPPORTEUR

Madame Geneviève LEVY, 2ème Adjoint au Maire

Urbanisme

02.1.01 DADhabl12	Avis préalable de la commune sur l'extension du champ d'application du Droit de Préemption Urbain renforcé par la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Patrimoine Foncier

02.2.01 DFJFonc17	Signature de l'acte portant cession à titre gratuit par la Ville de Toulon au Département du Var des logements de fonction du Collège Maurice Genevoix
02.2.02 DFJFonc16	Signature de l'acte d'acquisition d'une parcelle située au chemin des Bonnes Herbes, cadastrée section EI n°269 au prix de 5 000 €
02.2.03	Mise à disposition à titre gracieux de locaux communaux à des associations d'intérêt général et signature des conventions y afférentes
02.2.04 DFJFonc18	Renonciation à la clause de retour de la parcelle cadastrée section CI n°327 et signature de l'acte de renonciation y afférent - Abrogation de la délibération n°2024/316/S

RAPPORTEUR

Monsieur Thomas PISON, 3ème Adjoint au Maire

Police Municipale (dont Emplacements)

03.1.01 **DGSpolmun020**	Remises gracieuses à divers redevables
03.1.02 **DGS Polmun019**	Actualisation des tarifs réglementaires de la fourrière automobile applicables sur le territoire de la Commune de Toulon - Abrogation de la délibération n°2024/112/S

Sécurité Civile

03.2.01 **dgssecuciv07**	Signature de la convention relative à la définition des principes et des modalités des missions et interventions de la Réserve Communale de la Sécurité Civile avec son Comité Communal feux de forêts, sur une commune limitrophe (La valette du Var)

Marchés et Affaires Juridiques

03.3.01 **DFJCONT01**	Demande de remboursement du Fonds de Garantie des victimes des actes de Terrorisme et d'autres Infractions subrogé dans les droits de l'agent ayant bénéficié de la protection fonctionnelle après avoir subi un préjudice dans l'exercice de ses fonctions
03.3.02 **DFCGcdg027**	Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité (C.R.A.C.) 2026 d'après les comptes 2025, présenté par la Société d'Economie Mixte Var Aménagement Développement, concernant la concession d'aménagement du centre ancien - Signature de l'avenant n°3 à la concession d'aménagement - Signature de l'avenant n°8 à la convention de gestion passée avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée

RAPPORTEUR

Monsieur Laurent ISNARD, 5ème Adjoint au Maire

Protection du littoral

05.1.01 **DADVILLDur004**	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Yacht Club Toulon et signature de l'avenant

RAPPORTEUR

Madame Margaux MACARIO, 6ème Adjoint au Maire

Enfance, famille

06.1.01 **DAGF01**	Signature des conventions d'objectifs et de financements avec la Caisse d'Allocations Familiales du Var pour la période 2027-2031

RAPPORTEUR

Monsieur Jean-Michel PERMINGEAT, 7ème Adjoint au Maire

Politiques éducatives

07.1.01 **DirEducJeun12**	Attribution d'une subvention à la coopérative de l'école élémentaire Pont du Suve

RAPPORTEUR

Monsieur Patrice CAZAUX, 9ème Adjoint au Maire

Elections, Recensement, Citoyenneté

09.1.01 DSP/06/26	Approbation des dispositions financières concernant le recensement de la population 2027
09.1.02 DSP/08/26	Approbation des dispositions financières concernant les élections

RAPPORTEUR

Madame Hélène AUDIBERT, 12ème Adjoint au Maire

Aménagement du territoire & PLUi

12.1.01 DADhabl11	Approbation de la participation financière de la Ville de Toulon à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Var

RAPPORTEUR

Madame Martine BERARD, 16ème Adjoint au Maire

Bâtiments communaux & cimetières

16.1.01 DGSTcim02	Reprise de concessions en état d'abandon

RAPPORTEUR

Monsieur Pierre BONNEFOY, 17ème Adjoint au Maire

Relations avec les grands clubs

17.1.01 DCSEspol021	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Toulon Métropole Var Handball au titre du Budget 2026, affectée à la saison 2026-2027, et signature de la convention de subvention afférente
17.1.02 DCSEspol022	Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Hyères Toulon Var Basket au titre du Budget 2026, affectée à la saison 2026-2027, et signature de la convention de subvention afférente
17.1.03 DCSEspol023	Attribution d'une subvention de fonctionnement au Rugby Club Toulon Provence Méditerranée Société Anonyme Sportive Professionnelle au titre du Budget 2026, affectée à la saison 2026-2027, et signature de la convention de subvention afférente

Projets sportifs du territoire

17.2.01 DCSEspol020	Attribution de subventions à 4 associations sportives au titre du Budget 2026, affectées à la saison 2026-2027, et signature des conventions de subvention afférentes

RAPPORTEUR

Monsieur Ali KHALFAOUI, 19ème Adjoint au Maire

Ressources Humaines et dialogue social

19.2.01 DRH/Ceam02	Mise à jour du tableau des effectifs

RAPPORTEUR

Monsieur Serge LHOTELLIER, 21ème Adjoint au Maire

Politique du logement

21.1.01 DADhabl010	Approbation de la participation financière de la Ville de Toulon à la SA VAR HABITAT pour une opération de 27 logements sociaux sise rue Sagnes
21.1.02 DADhabl07	Approbation de la participation financière de la Ville de Toulon à la SA GRAND DELTA HABITAT pour une opération de production de 10 logements sociaux sise 184 avenue Aristide Briand
21.1.03 DADhabl09	Approbation de la participation financière de la Ville de Toulon à la SA d'HLM CDC HABITAT SOCIAL pour une opération de production de 56 logements étudiants sise rue Alfred de Musset

RAPPORTEUR

Madame Fatou CISSE, Conseiller Municipal (Délégué)

Liens intergénérationnels, seniors et parentalité

29.1.01 **DAFS03**	Renouvellement du partenariat permettant de définir les modalités de collaboration et d'intervention entre le Musée de la Marine et la Ville de Toulon afin de proposer des animations au public sénior

RAPPORTEUR

Madame Isabelle CARRIER, Conseiller Municipal (Délégué)

Vie étudiante

31.1.01 DirEducJeun11	Attribution d'une subvention à la Fédération des Etudiants Toulonnais (FEDET) et signature de la convention de partenariat relative à la valorisation des denrées alimentaires non consommées dans les écoles

RAPPORTEUR

Madame Claudie DEFIANAS, Conseiller Municipal (Délégué)

Conseils de secteur

42.1.01 **DADdemproxi01**	Approbation de la charte des conseils de secteur et du renouvellement des collèges des conseils de secteurs